

SPECIAL Fête de la nature

Editorial

"Notre sort est indissociable de celui de l'environnement. Arrêtons de nous croire au-dessus ou en dehors."

Cette phrase de Pierre Rabhi nous rappelle que dans les écosystèmes, les êtres vivants, dont les humains, interagissent les uns avec les autres et que la sauvegarde de ces écosystèmes est essentielle.

Les humains sont dépendants des ressources naturelles que nous détruisons chaque jour davantage. Ces ressources nous permettent notamment de nous nourrir, de nous habiller, de nous soigner. Leur surexploitation menace notre patrimoine, notre présent, notre avenir et celui des générations futures.

Protégez notre environnement, c'est aussi combattre le changement climatique et la disparition de la biodiversité.

Ensemble agissons, retrouvons-nous avec les associations de France Nature Environnement Seine-et-Marne.

A bientôt

Bernard Bruneau et Jean-François Dupont,

Co-Présidents de France Nature Environnement Seine-et-Marne



Sommaire

Cliquez sur l'article que vous souhaitez lire

C'est quoi la Fête de la Nature ?

France Nature Environnement partenaire de la Fête de la Nature

Opération hérisson

Des associations seine-et-marnaises_s'engagent

Vert-Saint Denis, en forêt de Bréviande La nature, notre monde, la vie !

Montereau-Fault-Yonne Etranges évènements dans la réserve naturelle

Montigny-sur-Loing_Reconnaissance des plantes sauvages et des arbres nourriciers en milieu humide

Garentreville, Maison-Rouge, Saint-Pierre-lès-Nemours A la recherche des busards

Quand le hérisson traverse la route...

C'est quoi la Fête de la Nature ?

La Fête de la Nature a été créée en 2007 sur une idée du Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage avec pour l'objectif de, tous ensemble, célébrer la nature chaque année. Cette fête est célébrée au mois de mai, à une date proche de la journée internationale de la biodiversité, le 22 mai.

A cette occasion, des milliers de manifestations sont organisées par des associations, collectivités locales, établissements scolaires, entreprises... et même par les particuliers !

Le Comité français de l'UICN mène des actions pour répondre aux enjeux de la préservation de la biodiversité en France et dans le monde.

L'UICN France appelle à promouvoir le rôle des écosystèmes dans la lutte contre les changements climatiques et à investir de façon spécifique et ambitieuse dans des solutions fondées sur la nature. Des milieux naturels préservés jouent un rôle fondamental dans l'atténuation, en stockant et captant le carbone, et dans l'adaptation aux effets des changements climatiques, en limitant les risques naturels.



« ***Un monde juste qui valorise et conserve la Nature*** »

France Nature Environnement partenaire de la Fête de la Nature

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous sommes porte-parole d'un mouvement de 9 087 associations, regroupées au sein de 47 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Nous réunissons directement 25 associations territoriales (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), 11 associations nationales, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique et 11 associations correspondantes, qui partagent nos préoccupations.

En bref

Fondée en 1968, France Nature Environnement se bat pour la protection de la nature et de l'environnement. Une équipe fédérale, composée de près de 180 bénévoles et 45 salarié·es, s'y investit au quotidien en : déterminant les combats à mener en priorité, coordonnant l'action des associations, bâtissant des positions qui seront portées auprès des pouvoirs publics et des médias nationaux...

Principales actions

L'action de France Nature Environnement est organisée autour de 10 réseaux thématiques : agriculture, biodiversité, eau et milieux aquatiques, énergie, forêt, océans mers et littoraux, prévention et gestion des déchets, risques et impacts industriels, santé et environnement, territoires et mobilité durable.

Pour chacun d'entre eux, une équipe nationale mobilise les compétences de la fédération et coordonne un réseau de bénévoles issus des associations adhérentes. Les actions de ces réseaux thématiques sont soutenues par les apports transversaux du réseau juridique, qui porte nos combats devant les tribunaux, et du réseau éducation et sensibilisation à l'environnement et à la nature, qui partage auprès des citoyennes et citoyens notre passion du vivant.

Opération hérisson



Le hérisson est un animal protégé depuis 1981, mais il reste relativement méconnu. Face à ce constat, France Nature Environnement lance une vaste opération de recensement partout en France, pour mieux connaître et mieux protéger ce petit mammifère.

Nous vous proposons, de profiter de vos sorties dans le cadre de la Fête de la Nature, pour participer au recensement du hérisson depuis le site internet dédié.

[Site Internet de l'Opération Hérisson](#)

***Des associations seine-et-marnaises
s'engagent***

***Vert-Saint Denis, en forêt de Bréviande
La nature, notre monde, la vie !***

Au cœur du massif forestier de Bréviande qu'il faut impérativement protéger, vous êtes invité(e) à la 17ème édition de la Fête de la Nature, **le samedi 27 mai 2023** de 10h à 17h, esplanade devant la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud

De nombreux jeux et activités, des expositions et des ateliers de création sont proposés aux enfants, aux familles.

Quelques thèmes proposés

- ✓ Découverte de la forêt avec un rallye pédestre pour découvrir des endroits remarquables ;
- ✓ Jardins partagés, compostage (ateliers) et vie du sol ;
- ✓ Biodiversité : oiseaux et mares (animations courtes), abeilles et apiculture, (re)connaître des plantes ;
- ✓ Déchets : ramassage et réutilisation ;
- ✓ Sensibilisation sur le dérèglement climatique (fresque du climat, quizz et débats) ;
- ✓ Présentation de sculptures ;
- ✓ Vers une ferme pédagogique.

Organisée par FNE Seine-et-Marne, en partenariat avec des associations dont trois membres de FNE Seine-et-Marne (ABC, GABI, TESSA), les communes de Cesson, Vert-Saint-Denis et la communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud

LIENS SUR LE BLOG

La fête de la nature
Samedi 27 mai 2023
De 10 heures à 17 heures

Forêt de Bréviande
Devant la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud
Vert-Saint-Denis

Animations
Ateliers
Expositions

Restauration possible sur place

Rallye pédestre

Jeux

Ciné débat
« Forêts françaises en quête d'avenir »
Jeudi 25 mai 2023, 20h30, salle des Solidarités
Vert-Saint-Denis

Comprendre
Connaître
Echanger
Partager
Agir

Contact : fne77@orange.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
Vert st denis
VILLE DE Cesson
Grand Paris Sud

Montereau-Fault-Yonne **Etranges évènements dans la réserve naturelle**

L'extra-terrestre ET bien connu des anciens est passé par là et a laissé des traces. Une comtesse a fait planter des arbres étranges venus d'ailleurs. L'entrée d'une ancienne rivière souterraine s'y trouve à 50 mètres au-dessus de la Seine ...

Ce secteur de pleine nature préservé des produits phytosanitaires depuis plusieurs générations abrite une grande variété d'espèces que viennent régulièrement observer les passionnés de nature.

Venez découvrir cette future Réserve Naturelle Régionale dont le classement est attendu depuis longtemps par tous les naturalistes du secteur.

Balade accompagnée organisée par FNE Seine-et-Marne, en partenariat avec la commune de Montereau-Fault-Yonne 77

Du 24 au 29 mai 2023

[**Etranges évènements dans la réserve naturelle**](#)

Montigny-sur-Loing **Reconnaissance des plantes sauvages et des arbres nourriciers en milieu humide**

En compagnie d'Emmanuelle Fabre, nous apprenons à identifier les plantes sauvages et les arbres nourriciers en zone humide et découvrons leurs propriétés et utilisations en cuisine. Une reconnaissance botanique est proposée grâce à des approches sensorielles et ludiques.

Balade accompagnée organisée par Objectif Terre 77 en partenariat avec le département de Seine-et-Marne / Espaces Naturels Sensibles



[Toutes les informations77](#)

Garentreville, Maison-Rouge, Saint-Pierre-lès-Nemours **A la recherche des busards**

Les 28 mai, 3 et 4 juin 2023, venez participer au recensement et à la localisation des nids des trois espèces de busards (cendrés, Saint-Martin, roseaux) en vue de les

protéger. En même temps, nous en profiterons pour observer les autres oiseaux de plaine (Oedicnèmes criards, Vanneaux huppés, Bruants proyers, Bergeronnettes printanières, Alouettes des champs...) et peut être croiserons-nous des lièvres, des chevreuils...

Inventaire participatif organisée par « La pie Bio Verte » en partenariat avec France Nature Environnement Seine-et-Marne, l'Agence Régionale de la Biodiversité, la Ligue de Protection des Oiseaux.



[28 mai la-recherche-des-busards-plaine-du-gatinais](#)

[3 juin la-recherche-des-busards-plaines-de-la-bassee-et-de-la-brie](#)

[4 juin la-recherche-des-busards-plaine-du-gatinais](#)

Quand le hérisson traverse la route...

Nombreux sont celles et ceux qui nous disent avoir le cœur bousculé chaque fois qu'ils voient, sur la route, le cadavre écrasé d'un hérisson. Nous savons tous que les routes constituent un danger mortel pour nos petits mammifères. Combien de hérissons sont ainsi tués chaque année ? On n'en sait en réalité rien. On sait simplement que les collisions routières concernent plutôt les mâles¹ qui réduisent les populations riveraines de hérissons d'environ 1/3². Mais cela n'apporte pas d'information sur cette mortalité routière.

Certaines personnes nous disent voir beaucoup moins de cadavres aujourd'hui qu'autrefois : sur quoi se basent-ils ? Les conducteurs d'aujourd'hui seraient-ils plus attentifs ? Les hérissons seraient-ils plus prudents ou bien seraient-ils tout simplement moins nombreux sur notre territoire ? Les véhicules circulants aujourd'hui sont **plus nombreux, plus rapides et plus sûrs**, ce qui par déduction pourrait augmenter le danger pour les hérissons. Mais c'est probablement d'abord **chez le hérisson lui-même** qu'on trouvera l'explication.

Lorsqu'il se sent un danger, le hérisson se met en **boule** et ne bouge plus ; il est alors facile à éviter. Encore faut-il être attentif et rouler à une vitesse raisonnable. En fait, il n'a manifestement pas appris à traverser une route. En fait, cela ne lui servirait pas à grand-chose car sa vue ne va pas si loin et son oreille pas assez fine. Les capacités sensorielles du hérisson ne lui permettent probablement pas **d'éviter le « risque voiture »**.

Il pourrait aussi rester chez lui. Mais, il lui faut trouver le partenaire avec qui s'accoupler. A la sortie d'hibernation, les adultes **se déplacent beaucoup**, surtout d'ailleurs les mâles car les femelles sont plus casanières ; ces déplacements sont nécessaires pour le brassage génétique. Seuls les gros rails de sécurité bétonnés peuvent l'empêcher de traverser ; mais, ils **isolent des groupes de hérissons**, et donc favorisent les **accouplements consanguins** qui affaiblissent les effectifs².

N'avoir pas vu un cadavre de hérisson sur une route ne signifie pas forcément qu'aucun hérisson se soit fait écraser. Il existe de **nombreux charognards** (tels les corbeaux et corneilles par exemple) qui l'éliminent rapidement. Reste qu'il est probable que **le faible nombre d'écrasements routiers** traduise **la faiblesse numérique des populations de hérissons**. Mais on ne dispose pas encore, pour la France, d'une étude solide qui le démontre. C'est **l'importance du recensement** conduit par **FNE**.

Une première conclusion s'impose donc aux humains que nous sommes : **adaptions notre conduite** pour éviter d'écraser les hérissons que nos voitures rencontrent. En effet, réduire de 10, voire 20 km/h, sa vitesse, notamment de nuit, épargnerait de nombreuses espèces, dont le hérisson.

La seconde concerne **l'amélioration des connaissances** sur la mortalité routière du hérisson : c'est un des objectifs de l'Opération hérisson. Un hérisson écrasé est un **indice de présence** de l'espèce : cela montre qu'il existe des individus pas loin. Le rayon d'action d'un hérisson mâle ne dépasse pas quelques km, celui d'une femelle quelques centaines de mètres. Il est donc important que **tous les hérissons** vus soient signalés, y compris quand ils sont morts afin d'identifier **les zones particulièrement accidentogènes**.

A partir de vos signalements, il est possible d'étudier **l'impact de la mortalité routière** sur les populations et ainsi d'estimer les conséquences sur la santé des populations de cette espèce. De plus, en exploitant ces données on peut déterminer **les zones les plus susceptibles d'occasionner des collisions routières**. **Des mesures préventives** peuvent être mises en place : sensibilisation appuyée, panneaux de signalisation, ralentisseurs...

Le conseil du hérisson : il n'est pas simple de renseigner un individu mort lorsque l'on est au volant. Sachez que vous pouvez renseigner à posteriori, quand vous avez les mains libres, vos observations. Retenez bien le lieu, l'heure et la date et rendez-vous sur notre plateforme pour les signaler. Vivants ou morts, vos signalements sont essentiels pour améliorer les connaissances sur ce mammifère et ainsi mieux le protéger.

Gilles Benest, 27 avril 2023 FNE Doubs

Adhérer à

France Nature Environnement Seine-et-Marne

[Bulletin d'adhésion individuelle ou familiale](#)

[Bulletin d'adhésion association](#)

Donner votre avis

Vous avez :

Un intérêt particulier, une compétence dans les domaines de la nature, de l'environnement, du développement durable ?

- Une expérience, une opinion, un article à partager ?

Nous contacter

Par mail : fne77@orange.fr

Par téléphone : 01.64.71.03.78

Par courrier :

France Nature Environnement Seine-et-Marne

Mairie de Vert-Saint-Denis

2, rue Pasteur

77240 Vert-Saint-Denis

Consultez [Notre blog](#)



Je soutiens France Nature Environnement Seine-et-Marne !

Je donne ----- €

1) Au nom d'une association, d'une organisation, d'une société, d'une entreprise

Nom de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

2) À titre personnel

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

Je fais un don par

Virement Chèque

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par

Email Courrier

RIB : Crédit agricole – IBAN de FNE S&M

IBAN : FR76 1870 6000 0001 9723 5900 092 - AGRIFRPP887

France Nature Environnement Seine-et-Marne est membre de France Nature Environnement et de France Nature Environnement Île-de-France

[France Nature Environnement Seine-et-Marne](#)

Contacts : 01 64 71 03 78 ou fne77@orange.fr

FNE Seine-et-Marne, Hôtel de ville, 2 rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis